VILLETTE-LÈS-DOLE

Bulletin Municipal 2023

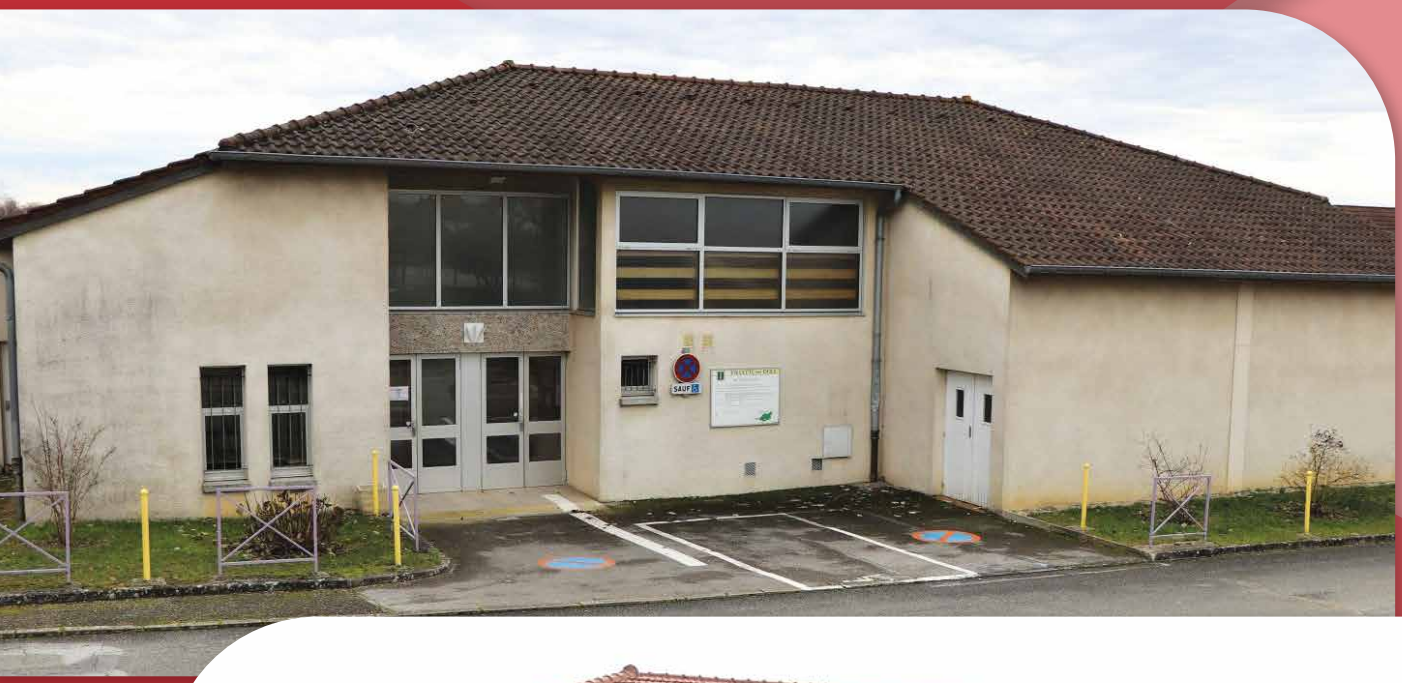

Sommaire

Le mot du maire 3
Salle des fêtes 5
Budget 5
Aide sociale 6
Bibliothèque 6
Au revoir Jean-François 7
Travaux communaux 7
Commission fleurissement 8
Commission animation 8
Ateliers numériques 8
Quelques nouvelles du RPI 9
ACCA 9
APE 10
Accueil de Loisir Sans Hébergement 10
Comité des fêtes 11
Paroisse 11
Échecs 12
Conscrits 12
Chorale 13
Panneau Pocket 14
Recensement 15
Frelons asiatiques 15
Respectons les horaires de bruits 16
Bloc notes 16
Autres rappels civiques 17
Site internet 17
Les actions de la gendarmerie en 2023 18
État civil 19

Merci à nos annonceurs qui permettent de faire évoluer cette parution.

BULLETIN MUNICIPAL 2023

Responsable de la communication : Jean-Luc LEGRAND - Maire / **Coordination de la rédaction :** Célia PARIS - secrétaire de mairie, Philippe POUTHIER - Conseiller municipal / **Crédits photos :** Mairie - Associations

Le mot du maire

Chers administrés, Villettoises, Villettois,

Deux mille vingt-trois est terminé et nous avons donc dépassé le mi-mandat.

Je vous rappelle que les élections ont eu lieu en mars 2020 en début de crise de la covid-19 et que j'ai pris mes fonctions de maire le 28 mai 2020.

Il faut reconnaître que cette première partie de mandat n'a pas été de tout repos pour moi, avec de nombreuses crises : la covid-19, la crise économique, le conflit en Ukraine et toutes ses conséquences. Il s'est ensuivi une forte crise énergétique avec une flambée des prix considérable, à laquelle nous avons forcement dû nous adapter pour gérer au mieux tous ces imprévus.

Maintenant je fais le point sur l'activité communale.

Nous ne sommes pas restés, avec mon équipe municipale, dans l'immobilisme, loin de là.

Effectivement, depuis ma prise de fonction, de nombreux travaux ont été réalisés et je suis chaque jour sur le terrain, en restant toujours à l'écoute des administrés durant ces trois années passées.

Vous pouvez compter sur moi, et je vous assure que je le resterai jusqu'à la fin du mandat que vous m'avez confié.

Je vous fais un rappel des dossiers traités :

› Ouverture des écoles malgré la covid avec l'achat de tables et chaises individuelles, de masques, de désinfectant, etc…

› Annulation de la sortie des véhicules sur la rue des marronniers, dans le cadre du projet d'aménagement d'un lotissement par M. Santucci. À ce jour, ce dossier est en suspens.

› Dossier d'accessibilité des bâtiments publics. J'ai engagé ma responsabilité envers l'état et la DDT en fournissant une attestation d'accessibilité qui nous a permis de nous concentrer sur les travaux nécessaires.

› Achat d'une cuve pour le carburant des tracteurs communaux, avec pompe et bac de rétention incorporé en cas de fuite.

› Aménagement du rond-point ayant pour but de donner beaucoup plus de visibilité et d'embellir l'entrée du village. Aménagement des espaces verts devant la mairie et la salle polyvalente côté route de Goux.

› Réalisation par le Grand Dole de la voie Grévy, avec tout de même une surveillance nécessaire des travaux sur notre commune : accès rue des anémones ; surveillance de la mise en place d'une circulation à double sens route de Choisey. Je rappelle que la commune a financé une partie des travaux.

› Achat d'une armoire ignifugée en mairie pour protéger au maximum l'état civil en cas d'incendie.

› Achat d'une laveuse/aspiratrice pour le nettoyage des sols des différents bâtiments publics.

› Pose de volige PVC et changement des descentes de chéneaux du logement communal.

› Mise en place d'un volet roulant pour sécuriser davantage l'atelier municipal.

› Achat de matériel divers pour l'employé communal qui travaille seul, pour pouvoir mieux entretenir notre village et les bâtiments communaux.

› Remplacement de l'ensemble de l'éclairage des bâtiments communaux par des leds afin de pouvoir réaliser au maximum des économies d'énergie.

› Remplacement de l'ensemble des coffrets électriques d'éclairage public qui n'étaient pratiquement plus fonctionnels. (7 coffrets pour un coût de 9 264 € TTC)

› Afin de réaliser davantage d'économies, nous avons intégré le groupement de commande proposé par le SIDEC, depuis janvier 2023 ce qui permet de réduire les factures d'électricité, les prix d'achats en groupement étant plus avantageux.

Comme je l'avais annoncé dans ma profession de foi, nous étions prêts à faire des investissements et ceux-ci ont été réalisés.

Tout d'abord avec l'installation de quatre caméras car il me semblait nécessaire de garantir la sécurité des habitants, du fait que d'autres communes avoisinantes en avaient installé. Pour information celles-ci ont déjà servi à plusieurs reprises aux forces de l'ordre. D'autres seront mises en place en 2024 / 2025, ce qui portera à sept le nombre de caméras dans le village.

Nous avons poursuivi avec la rénovation de la salle polyvalente.

Un gros chantier nécessitant une surveillance journalière.

Les travaux ont débuté par le désamiantage en janvier 2022 suivi du gros œuvre en mai.

Deux ans de travaux, du jamais vu, retardés par le manque de matériaux et par le manque de personnels. Il faut reconnaître qu'à ce-jour, nous avons un bâtiment règlementairement conforme et basse consommation, c'est une belle réalisation !

Je souligne que, pour ce dossier, nous n'avons pas subi de hausse tarifaire malgré la crise économique, car nous avons pris le risque et l'engagement en début de travaux, de proposer aux entreprises un acompte pour acheter les matériaux dans l'espoir de bloquer les prix qui grimpaient énormément.

À ce jour aucun regret, nous n'avons subi aucune hausse.

Toutefois se sont ajoutées, malgré tout, quelques plus-values suite aux négligences des bureaux d'études mais aussi de la Région qui nous a imposé, pour percevoir une subvention, d'installer une isolation de 35cm de laine de bois, écologique certes mais aussi très onéreuse.

Nous avons ajouté également de nous-même, des travaux nécessaires à l'utilisation de cette salle.

Il faut le reconnaître, aujourd'hui nous avons une salle moderne et fonctionnelle.

Malgré toutes ces réalisations, quelquefois importantes je le reconnais, nous gardons des finances saines. Je vous assure que la commune n'en est pas bloquée financièrement et d'autres travaux, moins conséquents, pourront voir le jour à l'avenir.

Les emprunts ne sont pas si nombreux. Durant mon mandat nous n'avons souscrit pour l'instant qu'un seul emprunt pour la salle de 200 000,00 € sur 12 ans avec un taux intéressant à 0,90 %. Comme vous l'avez constaté, nous sommes mêmes allés au-delà des promesses et jusqu'à maintenant, sans aucune augmentation de la taxe foncière communale. J'espère que nous continuerons dans ce sens ; nous limiterons les dépenses s'il le faut.

Nous avons cherché à rétablir des animations avec le retour de la fête du village le 8 mai pour le plus grand bonheur des grands et des petits, ce qui a donné goût aux jeunes du village de créer une association des conscrits afin d'apporter une nouvelle animation avec une fête qui a eu lieu les 19 et 20 août.

En ce qui concerne les écoles, nous avons conservé, uniquement pour cette année, la 5e classe au sein du RPI. Nous connaissons des baisses d'effectifs d'année en année, dues à la réduction du nombre de naissances. Des discussions sont en cours pour un élargissement du RPI avec la commune de Parcey.

Nous nous sommes trouvés dans l'obligation de déplacer une classe dans la salle des activités. Effectivement, une poutrelle du plafond entre la salle de classe et le logement communal a cédé. Une évacuation urgente a eu lieu et les travaux de consolidation devraient commencer en février 2024.

Nous sommes heureux d'accueillir de nouveaux habitants et leur souhaitons la bienvenue et une bonne intégration dans notre village.

Nous adressons tous nos vœux de bonheur, santé et prospérité, pour cette année 2024, aux administrés, aux employés communaux, à la secrétaire de mairie et je n'oublie pas les enseignants, les associations, la paroisse, les bénévoles des commissions, les personnes malades et j'apporte mon soutien aux personnes qui ont perdu un être cher au cours de l'année 2023.

À cet effet, j'adresse une pensée plus particulière à Jean-François Coulon, conseiller municipal dévoué qui nous a quitté en début d'année. Il a fourni un excellent travail dans l'équipe municipale et il manque énormément au sein de la commune.

Le maire, Jean-Luc LEGRAND.

De gauche à droite : Didier MEGARD - agent technique / Sonia BACROT - ATSEM / Célia PARIS - secrétaire de mairie / Sylvie GABRY - agent technique d'entretien.

Salle des fêtes

Après deux années de travaux, notre salle polyvalente Gaston THOURET est enfin rénovée. Familles et associations communales peuvent désormais reprendre leurs activités.
L'inauguration a eu lieu le vendredi 12 janvier, en présence de Mme Justine GRUET, députée du Jura, de Mme Florence MAUPOIL, conseillère départementale et d'environ 230 convives, que la municipalité remercie chaleureusement.

Budget

En 2023, le budget d'investissement a été axé sur deux projets : la tranche 1 du marché de vidéosurveillance et le marché de travaux de la salle polyvalente.

Le budget de fonctionnement n'a pas été consommé entièrement, ce qui permet un report de crédits pour l'exercice 2024.

Dans l'attente de la clôture des comptes 2023, nous préparons le budget 2024, en prévoyant les investissements suivants : tranche 2 du marché de vidéosurveillance, travaux de consolidation du plafond de la salle de classe, et si création du RPI avec Parcey, aménagement des locaux scolaires.

Emprunts communaux :

- Emprunt pour les travaux du nouveau cimetière - Echéance en 2026.
  Capital restant dû : 21 500 €.
- Emprunt pour la rénovation de l'éclairage public. Echéance en 2029.
  Capital restant dû : 23 200 €.
- Emprunt relais pour les travaux de rénovation de la salle polyvalente. Echéance en 2024.
  Capital restant dû : 132 000 €.
- Emprunt pour les travaux de rénovation de la salle polyvalente. Echéance en 2034.
  Capital restant dû : 172 160 €.

Ne prenant pas en compte l'emprunt relais puisqu'il sera remboursé grâce aux subventions reçues, le montant de la dette communale s'élève à 216 860 € ce qui représente 277 € par habitant.

Edith GRILLE, 1ère adjointe.

Aide sociale

L'Aide Sociale se doit d'être à l'écoute des situations difficiles dans lesquelles certains Villettois peuvent se trouver.

Pour l'année 2023, il n'y a pas eu de dossiers importants traités.

Toutefois, nous restons vigilants et nous invitons les personnes qui auraient besoin d'aide ou qui souhaiteraient simplement nous rencontrer à nous contacter.

L'Aide Sociale se doit aussi de participer à la vie de la commune.

Ainsi, pour l'année 2023, nous avons présenté ou réalisé les actions suivantes :

› L'emploi d'été d'entretien communal a été proposé aux jeunes domiciliés sur la commune mais, à notre grand regret, aucun candidat ne s'est manifesté.

Cette action sera néanmoins reconduite pour l'année 2024.

› En Octobre, nous avons organisé un goûter à la mairie pour souhaiter les anniversaires de nos aînés âgés de 80, 85 et 95 ans, où tous ont eu plaisir à se retrouver.

› En Décembre, un livre a été offert à chaque enfant scolarisé au sein du R.P.I. de Villette-Goux. Ce petit présent a été accueilli avec joie et nous avons eu en retour de très gentils remerciements.

› Traditionnellement organisé en Novembre, le repas dansant de nos ainés a été déplacé en Janvier de cette année pour pouvoir enfin profiter de la salle polyvalente de Villette entièrement rénovée et toute récemment inaugurée.

Cent deux personnes, sur les cent six initialement inscrites, étaient présentes et ont pu profiter du repas réalisé par le traiteur l'Eventail Gourmand de Dole et de l'animation de l'orchestre Cotry de Ney.

› Durant le mois de Février de cette année, nous rendrons visite à nos ainés n'ayant pu participer au repas dansant pour raison de santé. Un petit présent leur sera offert à cette occasion.

Et rappelez-vous, n'hésitez pas à nous contacter, l'Aide Sociale est à votre écoute.

Edith GRILLE, 1ère adjointe

Bibliothèque

Notre bibliothèque est ouverte depuis plusieurs années et conserve le même fonctionnement. Elle est ouverte tous les quinze jours le Samedi matin de 10h à 12h, le calendrier étant disponible sur le site internet de la commune.

Cette année encore, nous avons pu constater une petite hausse du nombre de nos lecteurs, ce qui nous conforte quant à la nécessité de proposer ce service.

Un service de livraison à domicile est proposé aux personnes intéressées.

Notre équipe, constituée de nos deux bénévoles Corine et Annette ainsi que de moi-même, se fera un plaisir de vous accueillir pour vous proposer un choix de livres variés et régulièrement renouvelés dans le cadre de notre partenariat avec la médiathèque de Dole.

N'hésitez pas à pousser notre porte et à nous rejoindre si vous aimez lire.

Edith GRILLE, 1ère adjointe

Au revoir Jean-François

Jean-François COULON, un Villettois bien connu des habitants de la commune en tant que membre de la chorale pendant plusieurs années mais aussi du comité des fêtes au sein duquel il fut très actif.

Jean-François, avec son franc-parler, sa bonne humeur et son énergie débordante, avait rejoint l'équipe municipale lors des dernières élections de 2020.

L'animation, le fleurissement et l'aide à l'entretien de la commune étaient ses activités principales au sein du village parmi toutes celles auxquelles il participait. Nous ne pourrons pas oublier la première fête du 8 Mai, ainsi que l'inauguration de la Voie Verte pour laquelle il s'était employé à ce que tout soit parfait dans une très bonne ambiance.

Malheureusement, la maladie est arrivée et Jean-François, malgré son moral d'acier et sa volonté de guérir, nous a quitté le 26 février 2023.

Il est parti bien trop tôt et son absence laisse un grand vide au sein du village. Nous aurons toujours une pensée pour lui.

Ses amis du conseil municipal

Travaux communaux

Une année somme toute tranquille avec une priorité donnée à la finalisation des travaux de la salle des fêtes.

Malgré tout, quelques travaux d'aménagement ont été effectués sur la commune.

› Réfection du point à temps courant septembre par l'entreprise GP Route, avec la stabilisation des accotements route de Goux.

› La finalisation de la sécurisation du bois du château avec l'abattage des arbres à risques et le façonnage par l'entreprise Chapuis.

La remise en état des lieux est en cours et nous pourrons d'ici la fin de l'année prévoir la replantation de certaines essences d'arbres plus en adéquation avec ce lieu de promenade pittoresque.

Pour l'année 2024 et suivant le budget :

› Remise en état de certains panneaux de signalisation communale.

› La remise en état et la sécurisation de la dalle fissurée de la salle de classe sous le logement communal. Les experts sont passés et des devis ont été demandés.

› Réfection éventuelle du toit de l'atelier communal.

› Finalisation de l'installation des caméras.

Travaux sylvicoles :
L'aménagement de l'état d'assiette 2024 se portera sur les parcelles 11 F, 21 P et 21 R.

› 11 F de 3,79 hectares.

› 21 P de 4,06 hectares coupe préparatrice.

› 21 R de 0,53 hectare coupe régénération.

Affouage communal :
Vente des parcelles P20, P1 et P32 à la scierie Gauthier pour 14403 €.

› 167 m³ à 85,93 €/m³

Nous nous adaptons, et c'est indépendant de notre volonté, au travail des bûcherons et leurs périodes d'abattage et débardage, qui dépendent des clauses du contrat de vente.

Nous ne pouvons qu'attendre la fin de ces travaux pour effectuer le marquage des lots et faire la distribution lors d'une réunion dans la nouvelle salle polyvalente.

Je remercie les membres de la commission bois pour leur travail et leur disponibilité tout au long de la saison et j'invite les personnes intéressées par la commission à venir nous rejoindre.

Je remercie les membres de l'association de chasse communale pour le travail irréprochable sur l'entretien du parcellaire communal.

Je remercie le technicien ONF M. Vailliès.

Je remercie les affouagistes pour le respect des consignes du règlement d'affouage et pour leur comportement en forêt.

Faites preuve de prudence et bon courage à tous.

Jean-René CURLY, adjoint

Commission fleurissement

En raison d'une météo de plus en plus incertaine, la commission a dû s'adapter par l'achat de fleurs de qualité (résistantes à la chaleur et à la pluie) plutôt qu'en quantité. Le résultat a été plutôt concluant.

Didier, l'employé communal, continue d'entretenir des plants à l'atelier, ce qui allège le budget. Il a conservé les géraniums plantés en 2023 pour les réutiliser en 2024.

Il avait été envisagé de planter des fleurs et plantes annuelles cet automne, mais suite à certains imprévus cette opération sera reportée.

Didier a dépoussiéré et redoré les décorations de Noël avant de les installer début décembre pour le plus grand plaisir des écoliers.

La commission fleurissement

Commission animation

La fête du 8 mai, étant appréciée par les villettois, sera reconduite en 2024.

Pour permettre à chacun de pouvoir en profiter et se restaurer sans souffrir de la chaleur, des barnums prêtés par le Grand Dole avaient été installés.

La commission remercie l'association de la chorale pour la tenue de la buvette, les restaurateurs et partenaires, et enfin les participants, villettois ou extérieurs, sans qui cette fête n'aurait pas été un tel succès.

La commission animations

Ateliers numériques

Un lundi sur deux en mairie, des ateliers numériques sont proposés par Valérie Leclerc, conseillère numérique de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole, pour découvrir ou se perfectionner à l'utilisation des outils bureautiques et numériques.

Quel que soit votre âge, votre formation ou vos envies, voici les thématiques sur lesquelles Valérie peut vous accompagner :

› **Emploi/Formation :** CV, déposer candidature…

› **Communicatif / Réseaux sociaux :** Utiliser les réseaux, visioconférence…

› **Famille / Enfance :** Espace famille, suivi de scolarité…

› **Logement / Mobilités :** Recherche de logement, connaitre l'offre de transports en commun

› **Administratif :** Espaces personnels du service public…

› **Vie quotidienne :** Protéger ses données…

› **Transactions / Paiement :** Déposer une annonce, payer en ligne, réserver un billet…

Absentes sur la photo : Danielle POUTHIER et Maryse ZIEGLER

Inscrivez-vous : Valérie LECLERC : 07.64.77.06.46 - valerie.leclerc@conseiller-numerique.fr

A.C.C.A. Association Communale de Chasse Agréée de VILLETTE-LÈS-DOLE

L'année 2023 s'est déroulée convenablement, sans manifestation particulière.
Nous tenons à remercier Monsieur le Maire, la secrétaire, les services techniques, qui nous aident au quotidien, pour que les battues se passent avec le maximum de sécurité : pancartage d'informations, fermeture ponctuelle de routes et chemins communaux impactés, nettoyage et élagage des haies et sommières, en particulier.

Conscients des contraintes que nous pouvons occasionner pendant l'organisation de nos battues, nous tenons par avance, à nous excuser envers tous les usagers de la nature.

La plupart des gens rencontrés sont très compréhensifs, notre démarche de prévention et d'information est appréciée et nous conforte dans le mieux vivre ensemble.

Nous ne terminerons pas ce petit mot sans présenter à Monsieur le maire, l'ensemble du conseil municipal, les habitants de Villette-lès-Dole, tous nos meilleurs vœux pour l'année 2024, joie, bonheur et surtout santé.

Les chasseurs

Quelques nouvelles du RPI Goux Villette-lès-Dole

Répartition dans les classes 2023 / 2024								
PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	**TOTAL**
9	10	9	9	7	19	11	18	**93**

Pour cette nouvelle année 2023 / 2024, l'école de Villette-lès-Dole accueille deux nouvelles enseignantes : Karine Touyard pour la classe des PS - MS et Sophie Chamois pour la classe des CE1 - CE2.

Cette année l'école de Villette met l'accent sur la mise en place d'un projet qui sera travaillé et développé tout au long de l'année scolaire : « concevoir et apprendre la pédagogie par le jeu ». Nous souhaitons utiliser les jeux de société à l'école pour développer le plaisir d'apprendre, créer du lien social, mettre en avant le droit à l'erreur et améliorer la mémorisation. Les jeux de société sont désormais très riches et utilisent différentes mécaniques : adresse/dextérité, lancer de dés, placement d'ouvriers, de tuiles, gestion de main, jeux de plis, bluff, mémoire, jeux de rôles. Des ateliers autour des jeux de société sont proposés dans les classes à chaque période. À cette occasion, les parents sont invités à participer à ces après-midis et peuvent encadrer des jeux. Un prêt de jeux sera également proposé afin que les enfants puissent faire découvrir à leur famille ce qu'ils ont essayé en classe.

L'école a participé à la cérémonie du 11 novembre. La Marseillaise a été chantée par les élèves de l'école et un texte a été lu par les élèves de la classe de madame Cheviet.

Nous avons préparé des chants de Noël au mois de décembre. Ils ont ensuite été chantés le 14 décembre à 18h en chorale collective devant l'ensemble des familles à la salle des fêtes de Goux.

Dans la classe des PS-MS, les parents ont été invités à venir coudre avec leurs enfants des objets en lien avec les albums étudiés dans la classe (des chaussettes, des moufles…).

Les élèves de la GS au CE2 participent régulièrement à des rencontres sportives organisées par l'USEP : le CROSS des écoles, des jeux collectifs, une découverte de la gymnastique au COSEC, une randonnée pédestre dans la forêt de Chaux.

Les élèves de la classe de CE1 - CE2 suivent un parcours artistique et culturel. Les enfants s'éveillent quotidiennement aux arts à travers la découverte et l'étude d'une œuvre et une fréquentation régulière de la bibliothèque. Un projet machine volante interdisciplinaire et la rédaction d'un petit journal seront proposés aux élèves cette année.

Toute l'équipe du RPI remercie monsieur le maire monsieur Jean-Luc Legrand ainsi que l'ensemble du conseil municipal et les agents de la commune pour le soutien apporté tout au long de l'année à l'école.

Le projet de RPI intégrant la commune de Parcey est en cours de finalisation.

L'équipe enseignante

APE

L'Amicale des Parents d'Élèves du RPI Villette - Goux propose tout au long de l'année des animations pour accompagner les actions des enseignants du RPI et développer du lien social entre les familles des villages du RPI. Pour l'année 2023 / 2024, l'association aidera les enfants de la classe de CM2 à partir en classe de découverte à Lamoura en mai 2024. Plus récemment, lors de la fête de Noël de l'école, le père Noël a été missionné par l'APE pour distribuer des chocolats à tous les enfants.

Pour financer ces actions, cette année encore l'Amicale proposera régulièrement des actions pour récolter des fonds : vente de fromage d'une fruitière locale, tombola... En partenariat avec les enseignants, des objets décorés avec les dessins des enfants seront proposés également, et l'APE s'associera aux moments de convivialité de l'école.
À noter dans les agendas, l'APE organise un vide-grenier le dimanche 5 mai 2024 à la salle des fêtes de Goux.
Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter par mail : apevillettegoux@gmail.com
Venez nombreux !

Accueil de Loisirs Sans Hébergement

L'accueil de loisirs de Villette-lès-Dole accueille les élèves du RPI de Villette-Goux le matin (7h30 / 8h30), le midi (12h / 13h50) et le soir (16h20 / 18h30).

Le midi, la Grande Tablée, qui se charge de l'élaboration et la livraison des repas, propose des menus équilibrés. Les enfants déjeunent en deux services afin de favoriser une ambiance conviviale mais aussi et surtout, le bien-être de tous les enfants.

Les enfants sont accueillis par Marion, Joana, Laurence, Élodie, Maria et Fanny. L'équipe d'animation proposera des activités autour de diverses thématiques telles que la lecture, la culture Coréenne, les saisons et la création d'un clip vidéo jusqu'aux vacances de Février. Ces activités proposées sont pensées pour répondre aux différents besoins et intérêts des enfants. Une soirée sera organisée pour conclure ces thématiques et valoriser les activités des enfants.

Plusieurs ateliers spécifiques seront proposés tout au long de l'année, afin de faire découvrir diverses techniques et activités aux enfants.

Un évènement multi-site sera proposé aux familles en date du 6 Avril 2024. Cet évènement permettra de passer un moment chaleureux et convivial avec les équipes d'animation.

Cette année, l'équipe d'animation privilégiera la communication par mail, des activités axées sur la récup' et l'économie des matériaux, et continuera son action de jardinage dans l'optique de s'inscrire dans une démarche écoresponsable et encourager les enfants dans cette voie.

Pour toutes réservations, ou questions en lien avec l'accueil périscolaire, Marion ROLLIN, directrice de l'accueil se tient à votre disposition les jeudis matin jusqu'à 9h30 ou par mail.

Coordonnées de l'accueil : 03 84 82 75 74 - alsh.sud-villette@grand-dole.fr

Marion ROLLIN, directrice.

Comité des fêtes

Pas de salle des fêtes durant deux ans ! Le Comité des Fêtes est passé en mode survie.

C'est aussi qu'il a perdu successivement son Président, Pierre BOURGE, puis son Vice-Président Jean-François COULON.

Une seule animation en 2023 : une brocante au printemps. Bilan inédit !

Cependant, grâce à la solidarité de la Mairie de Parcey, que nous remercions très chaleureusement, nous avons pu maintenir une partie des activités de gym à Parcey.

Venez maintenant faire vivre cette belle salle des fêtes rénovée !

Venez apprécier, dans notre belle salle de Villette, la compétence, le dynamisme et la bonne humeur de notre animatrice de gymnastique Madame Dominique BAGNARD !

Séances tous les mardis après-midi hors vacances scolaires :

- 16h30 gym douce
- 17h45 eutonie
- 19h30 gym tonique

Tarif pour finir la saison 2023 - 2024 : 9 € par mois.

Notez nos rendez-vous pour 2024 :

- **Brocante et Puces des couturières :** dimanche 28 avril.
- **Téléthon 2024 :** vendredi 8 novembre.
- **Salon de l'Agriculture :** jeudi 29 février. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 5 février.
- **Soirée Beaujolais nouveau :** jeudi 21 novembre.
- **Marché des Saveurs** : samedi et dimanche 7 et 8 décembre.

Nous avons d'autres projets en tête : un voyage, un concert…

Venez nous en proposer, venez renforcer notre équipe pour animer notre village.

Contact :
Jacky ISARTE 06 85 19 88 94 - jacky.39@free.fr

Les membres du comité

Paroisse

Dans notre village, à la paroisse, il n'y a pas eu d'évènements très marquants au cours de l'année écoulée.

Nous nous sommes familiarisés avec notre nouveau prêtre venu du Togo, en place dans notre doyenné depuis un an déjà, pour lequel la tâche est lourde : seul prêtre pour 6 paroisses (22.000 habitants). Il est entouré de collaborateurs dévoués mais qui vieillissent et la relève n'est pas au rendez-vous.

À ce propos, le repas paroissial qui aurait dû avoir lieu à Villette cette année ne se fera pas, faute de bras. Nous le regrettons vivement.

Pour l'année 2024, la cérémonie des funérailles sera toujours assurée par Christiane, Jeanne et Monique, avec la participation des équipes de Parcey et Goux qui viennent nous apporter leur aide pour la chorale, et Pierre ou Christian à l'orgue.

En retrait, nous n'oublierons pas notre sacristain, Gabriel MOUQUOD, qui se charge de l'entretien de l'église, de la mise en route du chauffage et surtout de balayer les mouches, un vrai fléau, avant chaque cérémonie et de sonner les glas.

Nous rappelons que toutes deux (Christiane et Monique) sommes « personnes Relais » pour notre village.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez une demande ou une question à nous soumettre, ou si vous souhaitez simplement échanger avec nous. Nous sommes à votre service.

Nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2024.

Monique BARDOZ : 03 84 82 39 42
Christiane CARD : 03 84 82 20 52

Échecs

Les membres du club échecs ont été contents de se retrouver en septembre. En raison des travaux dans l'école, nous nous retrouvons le mardi de 10 h à 12 h dans la salle du Conseil de la Mairie, prêtée gracieusement par Monsieur le Maire.

Au début de chaque séance, les joueurs s'exercent sur un petit problème puis jouent entre eux.

Si vous êtes intéressés (que vous connaissiez les règles du jeu ou pas) vous pouvez me contacter au 03 84 82 41 59.

Merci à Monsieur le Maire et au comité des fêtes.

Annie MARTIN

Chorale

La chorale a repris le chemin des répétitions le 14 septembre dernier.

Avec l'arrivée de quelques nouveaux chanteurs, l'effectif s'élève désormais à 35 choristes sous la direction du chef de chœur Alexandre Depierre.

Les répétitions ont toujours lieu un jeudi sur deux, de 20h à 22h15 et le répertoire interprété reste fidèle à la chanson française contemporaine. La chorale a hâte de retrouver la salle des fêtes de Villette lès Dole, après deux années de « délocalisation » à Gevry. La présidente, Brigitte Boisson, remercie vivement le maire de Gevry qui a accueilli les chanteurs durant cette période.

Pour 2024, les projets ne manquent pas : repas dansant le samedi 9 mars à 20h à Villette lès Dole, concert à Genlis le 24 mars pour un interchorale, concert de fin d'année le 22 juin à Villette.

Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser à Madame Boisson au 06 61 78 25 16.

Brigitte BOISSON, présidente

Conscrits

L'association des conscrits de Villette-lès-Dole (CCV) née en 2023 rassemble tous les jeunes villettois nés entre 2007 et 2004, afin de tisser de nouveaux liens et d'apporter de nouvelles animations dans le village.

Nous nous sommes aperçus que nous ne nous connaissions pas et pourtant nous habitons le même village. Cette année nous étions une équipe de 14 jeunes fondatrices et fondateurs.

Nous nous sommes donné pour objectif de mettre en place en à peine 4 mois notre propre « fête des conscrits ».

Après un vrai succès lors de notre tout premier évènement les 18 et 19 août 2023, nous comptons bien continuer dans cette lancée toujours en intégrant notre jambon à la broche qui a ravi les papilles des petits et grands, ainsi que notre tournoi de pétanque amical !

Point date, à vos agendas !

› La réunion annuelle avec les nouveaux conscrits de Villette-Goux se fera le 6 janvier 2024. Si vous souhaitez y participer, contactez-nous au 07 66 21 93 31 !!!

› Une tombola sera mise en place afin de nous aider pour nos futurs projets. Si vous souhaitez y participer, et/ou offrir des bons d'achat, de réduction, etc, contactez-nous au 07 66 21 93 31.

› Un repas d'hiver (Mont d'Or/saucisse de Morteau) est envisagé courant février suivant les disponibilités de la salle des fêtes.

› La vente du muguet se fera le 1e mai 2024.

› La tournée des conscrits en char se fera les 17 et 18 août 2024 ; prévoyez votre meilleur accueil.

› Nous espérons tenir la buvette lors de la fête du village le 8 mai 2024.

› La fête des conscrits se fera les 17 et 18 août 2024 ; au programme : jambon à la broche, tournoi de pétanque amical, animations en musique, jeux pour enfants, et de nombreuses autres choses !

N'hésitez pas à nous rejoindre sur nos réseaux sociaux !

Facebook : Les conscrits de Villette les Dole
Instagram : les_conscrits de_villette_

Les conscrits de Villette

Panneau Pocket

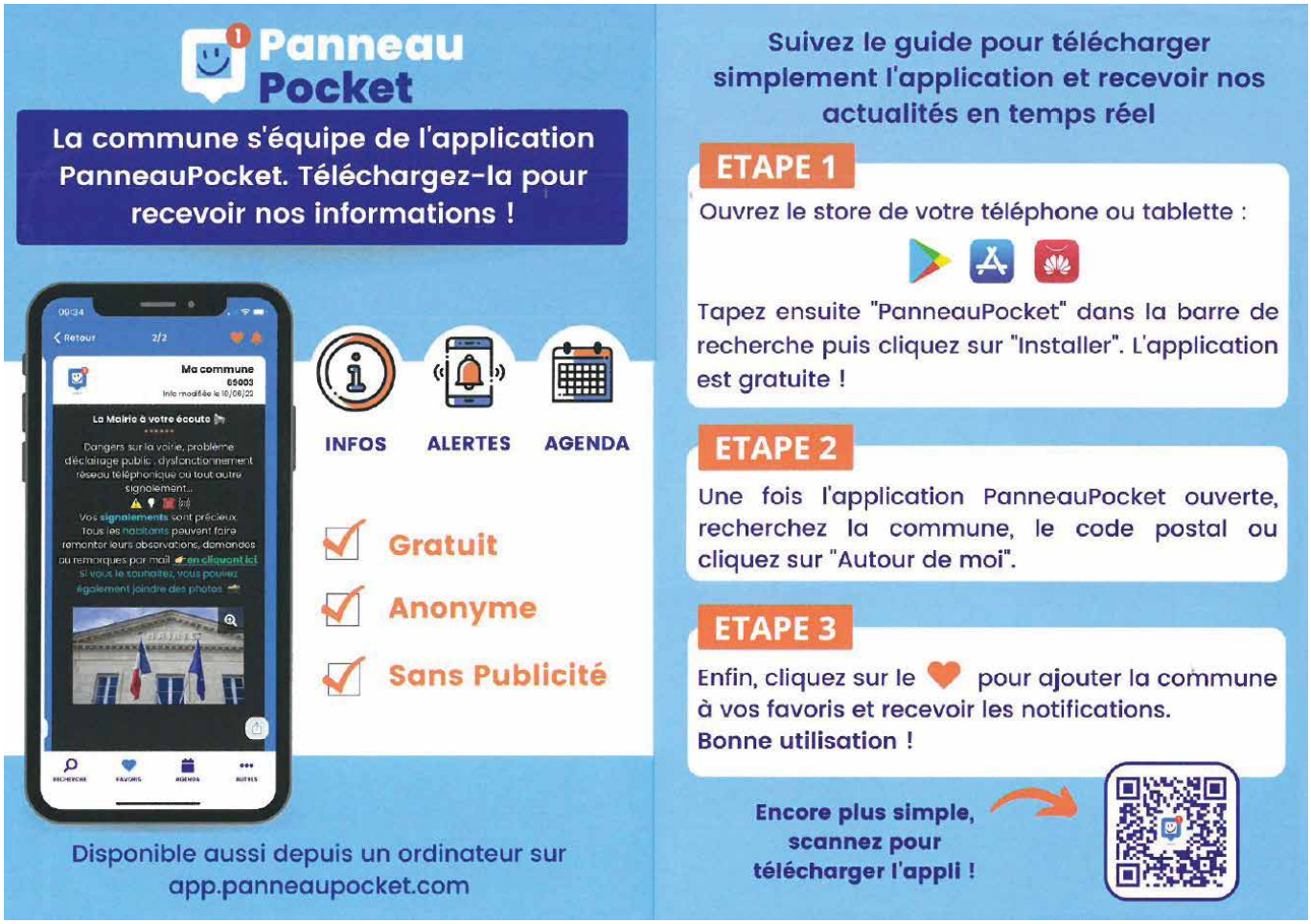

Depuis octobre 2023, la commune adhère à l'application Panneau Pocket, qui permet de diffuser des informations pratiques, consultable en temps réel sur smartphone.

Cette application complète les réseaux d'informations déjà existant, à savoir, le site internet de la commune https://villettelesdole.fr/ et les traditionnels panneaux d'affichage.

Remerciements à Philippe POUTHIER et à Célia PARIS, secrétaire, pour l'alimentation de ces dispositifs.

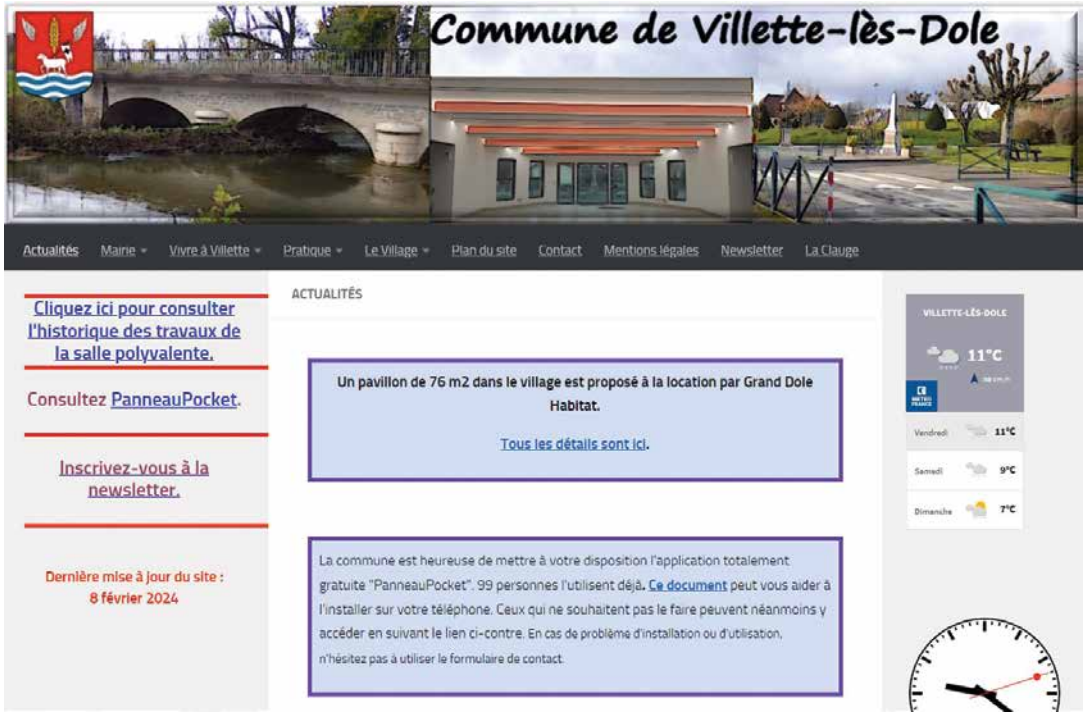

Recensement

La municipalité remercie vivement Mme COMBE et Mme CHALON, agents recenseurs, qui ont rendus un excellent travail.

Merci également à l'ensemble des administrés d'avoir répondu à l'enquête, qui porte le nombre effectif d'habitants à Villette-lès-Dole à 784.

Frelons asiatiques

PRENEZ GARDE !

Le frelon asiatique est aussi dangereux pour l'humain que pour la nature, ne prenez pas l'initiative de détruire un nid vous-même !

Fin mars, vous pouvez piéger les reines en concoctant un mélange de type kir (vin blanc et cassis) sans oublier d'y ajouter de la bière qui repoussera les abeilles.

NB : M. Perchat, apiculteur à Villette-lès-Dole, sera bientôt habilité à intervenir sur les nids de frelons asiatiques. Vous pouvez d'ores et déjà lui demander des conseils à ce sujet.

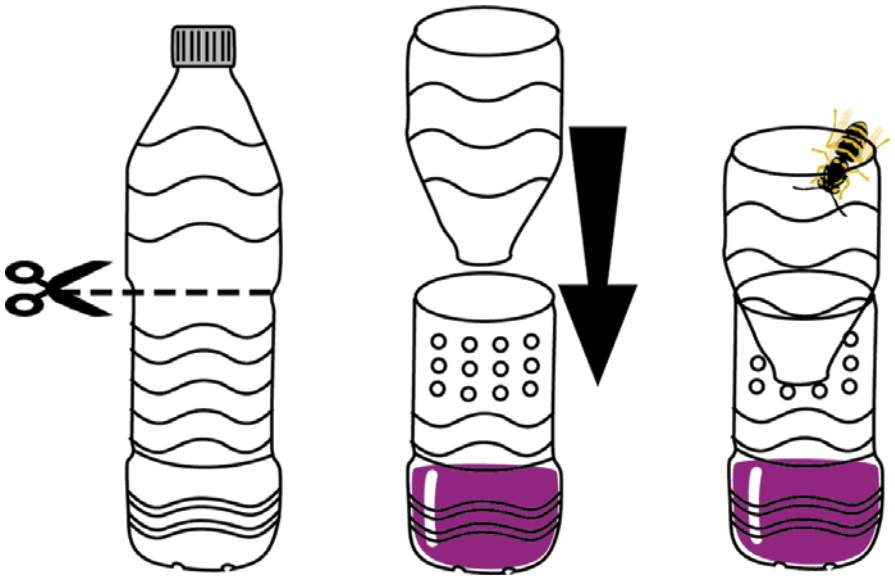

Si vous suspectez la présence d'un nid dans votre propriété, contactez la mairie rapidement.

Veillez à renouveler le mélange régulièrement. A cause des évaporations dues à la chaleur, s'il ne reste qu'un sirop sucré, ce sont les abeilles qui seront piégées !

Respectons les horaires de bruits

Lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h
Samedis : de 9h à 12h et 15h à 18h
Dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

Bloc-notes - Numéros utiles

CABINET D'INFIRMIER
ABCL soins infirmiers - Tél. **03 84 82 26 29**
BARRAUX Nathalie, CARETTI Florence,
LURATI Fabrice

PSYCHOLOGUE
Psychologue clinicienne - BRÉGAND Élise
Sur rdv : **03 84 79 18 65** ou **06 61 55 76 58**

URGENCE
Médecin de garde en période de fermeture de cabinet, week-end et jour férié : **3966**
Pompiers : **18**
Police : **17**
SAMU : **15**
Gendarmerie : **17** ou Tél. **03 84 79 00 77**
Centre anti-poison Lyon : **04 72 11 69 11**
SOGEDO : **03 84 70 51 01**

CORRESPONDANT DE PRESSE
DAVID Bruno - Tél. **03 84 72 13 19**

RESTAURANT SCOLAIRE
Tél. **03 84 71 46 42**

SOGEDO :
Tél : **03 84 70 51 01**

GAZ NATUREL
Tél : **0 800 47 33 33** (prix d'un appel local)

SOS FEMMES VIOLENCES CONJUGALES
Tél. **3919**

SOS VIOLENCES CONJUGALES
Tél. **01 44 73 01 27**

ENFANCE MALTRAITÉE
Tél. **19** ou **0 800 05 41 41**

DROGUES, ALCOOL, TABAC INFO SERVICE
Tél. **113**

Autres rappels civiques

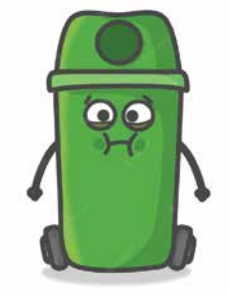

Ne laissons pas nos poubelles débordées et abandonnées

Brûler les déchets ou allumer un feu est interdit

Je tiens mon animal en laisse et ne laisse pas de déjections sur l'espace public

Prenons le soin d'avertir nos voisins et de baisser le volume sonore dès 22h00

Je taille mes haies régulièrement sur l'espace public et j'entretiens l'espace devant mon domicile

Site Internet

https://villettelesdole.fr

Le site Internet fonctionne maintenant de manière satisfaisante – du moins je l'espère. Le nombre d'abonnés à la newsletter bimensuelle a récemment atteint la soixantaine. Les messages envoyés par ce biais sont consultés à 80 % et il n'y a jamais eu de désabonnement.

Il est possible que ces messages soient considérés comme indésirables ou spam par votre logiciel de messagerie, mais votre appareil ne souffrira en aucun cas de leur ouverture.

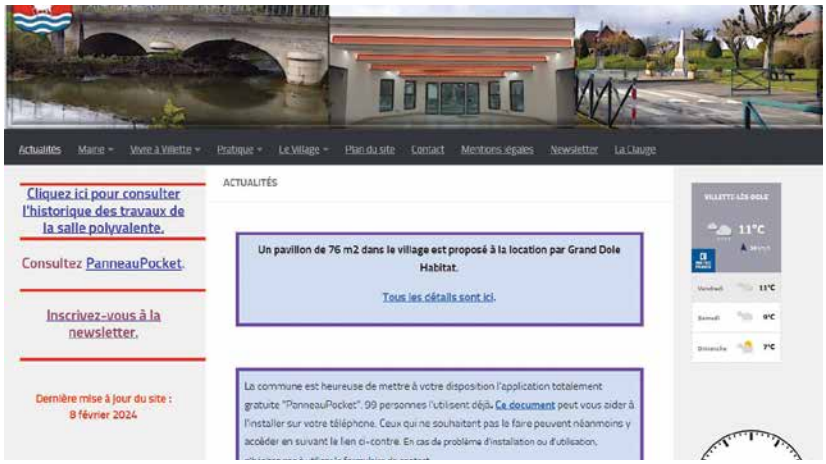

› N'hésitez pas à utiliser le formulaire de contact pour faire part de vos remarques (positives ou négatives), et également pour signaler des erreurs de fonctionnement (comme ce fut le cas récemment pour le formulaire d'abonnement).

Merci d'avance pour votre collaboration.

Philippe POUTHIER

Les Actions de la Gendarmerie

en 2023 à Villette-Les-Dole en quelques chiffres

INTERVENTIONS		SECURITÉ ROUTIÈRE		DÉLINQUANCE	
Nombre total d'interventions	24	Nombre total d'infractions	37	Nombre total d'atteinte aux biens	5
Dont accidents de circulation routière	1	Dont infractions stupéfiants/alcool	8	Dont vols liés aux véhicules	3
Dont tapages	2	Total heures de sécurité routière	202 h en binôme	Destructions et dégradations	1

État - Civil

NAISSANCES

Naël GUYON né le 21/01/2023 à Besançon.

Diego JEANDENANS né le 24/05/2023 à Dole.

Eléna MOREL née le 25/06/2023 à Dole.

Hugo DÉLIOT né le 01/07/2023 à Dole.

Célia NIQUET née le 07/07/2023 à Dijon.

Kassim CAMARA né le 24/10/2023 à Dole.

Lenny CHEIKH BEN KADDOUR KOZMICK né le 10/11/2023 à Dole.

DÉCÈS

Maurice VAUCHEZ, le 17/01/2023.

Michel CLERC, le 18/01/2023.

Évelyne BONNET le 24/01/2023.

Joël MASSON, le 10/02/2023.

Jean-François COULON, le 26/02/2023.

Édouard MOSCARELLO, le 15/05/2023.

Kevin MANCHON, le 09/09/2023.

Bernard PAGEARD le 09/10/2023.

MARIAGES

Vanessa FAVIER et Élodie SWAEMPOEL, le 07/10/2023.

PACS

Clotilde FRAICHARD et Hugues MASSOT, le 27/03/2023.

Mélanie Guy et Jules WACQUIER, le 16/06/2023.

Nicolas MOREL et Solène SIMON, le 08/09/2023.

Élisabeth JACQUOT et Denis JACQUES, le 02/10/2023.

Michaël PETITJEAN et Laëtitia SARRE, le 16/10/2023.

l'imprimerie Graphique !
IMPRIMERIE

Impression numérique

Poster sur toile

Venez découvrir notre actualité numérique sur
www.lig-dole.pro

Carine Sophrologie
INSTANT PRÉSENT

Mme FAUDOT Carine
Sophrologue
Siren : 799968466

06-84-65-60-15

Sur rendez vous:
* au 7c rue Jules Grevy à Mont-Sous-Vaudrey
Ou
* à votre domicile

7j/7 24H/24
TAXI MILO
communes de Choisey, Villette Les Dole
taxi.milo@yahoo.fr
conventionné toutes caisses
Gare, Aéroport, Hôpitaux, toutes distances
03.84.72.67.09
06.73.67.74.72
06.22.53.35.05

PUBLICITE LEPEUT
39100 Villette-lès-Dole
Graphisme · Enseigne · Panneau · Banderole
Marquage Véhicule · Film solaire · Déco int.
03 84 79 10 45
publicite_lepeut_39
publicite-lepeut@wanadoo.fr

FRANC COMTOISE DE CONFORT
Donnons de l'énergie à vos projets
12 Avenue du Maréchal Juin 39100 DOLE
03 84 82 90 40 - info@fcc-entreprises.fr
www.fcc-entreprises.fr

AD Assainissement & Services
A.D Assainissement & Services
Loïc HERGLE Tél : 07.72.29.37.05
Ad.assainiservices@gmail.com
DEGORGEMENT CANALISATIONS tous réseaux
DEBOUCHAGE -DETARTRAGE – CURAGE
Vidange BACS A GRAISSE et FOSSES
INSPECTION CAMERA / Remise aux Normes
RECHERCHE DE FUITE (Piscine, réseau, ...)
DERATISATION
DESINSECTISATION
DESINFECTION
Rongeurs, taupes, fouines... Frelons asiatiques, Nids de guêpes, Punaises de lit, Puces, blattes ...
SIRET : 903 909 646 00015 APE : 4312 A
NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Le caractère digital
Avenir BUREAUTIQUE
SYSTEMES D'IMPRESSION - GESTION DU DOCUMENT - CYBERSECURITE - HAUTS VOLUMES - ECRANS INTELLIGENTS - COMMUNICATION INTERACTIVE
avenirbureautique.fr
03 84 69 69 10
21 Rue Macedonio Melloni 39100 Dole
contact@avenirbureautique.fr

LIG Dole-03 84 70 80 90 IMPRIM'VERT